



# Comment mettre son organisme en conformité avec le RGPD ?

REF : 2022-RGPD

Inscription et information : [contact@xdpo.fr](mailto:contact@xdpo.fr)



1 journée  
(7 heures)



En présentiel



inter / intra



Aucun  
prérequis



En inter : 750 € HT  
En intra : nous consulter

## Public concerné

- Toute personne en charge de la mise en place du RGPD dans son organisme
- Toute personne concernée par le traitement de données personnelles (RH, marketing, comptabilité, dirigeant...)

## Objectifs

- Maîtriser les fondamentaux de la protection des données personnelles
- Identifier les risques liés la protection des données personnelles
- Être en capacité d'implémenter les outils de la conformité dans sa structure
- Acquérir et diffuser les bonnes pratiques au quotidien

## Approche pédagogique

Une approche par les risques. Dans le cadre d'une démarche agile vous apprendrez à réduire rapidement les risques élevés liés à la protection des données (risques juridiques, cohésion interne, réputation externe...) pour atteindre un niveau de risque acceptable et vous laisser le temps de mettre en œuvre les nouveaux processus et outils.

Une formation pratique. Cette formation repose en partie sur l'étude et la réalisation de cas pratique. Les participants repartent avec des exemples concrets de protection des données par rapport à leur activité.

## Programme

**Matin** : Les fondamentaux de la protection des données

- Cadre juridique et historique
- Les ressources existantes
- Les acteurs de la protection des données
- Les risques liés à la protection des données
- Les 10 règles d'or du RGPD

**Après-midi** : Les ateliers : rédiger les outils de la conformité

- Mettre en conformité son site internet
- Créer son plan d'action de mise en conformité
- Elaborer son registre des traitements

## Modalités d'évaluation

- Un questionnaire d'évaluation pour valider le module 1 et des cas pratiques pour valider le module 2
- Une attestation individuelle de fin de formation sera remise